



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24152246

Déposé / Reçu le

15 OCT. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0547 623 396**

Nom

(en entier) : **CENTRE VETERINAIRE ANIMALIA**

(en abrégé) : **CVA**

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Boulevard Sylvain Dupuis 7 - 1070 ANDERLECHT (BE)**

Objet de l'acte : DEMISSIONS, NOMINATIONS

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2024, les actionnaires acceptent ce qui suit:

1) Démission et décharge à l'administrateur pour l'exercice 2024 :

L'assemblée générale prend acte de la démission en qualité d'administrateur du Dr. Moriaux Patrick suite à la cession des actions intervenue ce jour et à la convention de cession signée ce jour. La démission prend effet ce 24 septembre 2024. Décharge lui est accordée pour la gestion écoulée.

2) Nomination :

L'assemblée générale décide d'élire en qualité d'administrateur le Dr. Vanderveken Elise avec une prise d'effet au 24 septembre 2024. Son mandat sera rémunéré.

3) Divers :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à 17h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).